

## INAUGURATION POLE SPORTIF Pian / Garonne

**SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2012**

Au-delà du protocole qui nous conduit à énumérer les personnalités et les corps constitués... je m'adresserai à vous par un cordial... **Bonjour à tous...** en mon nom et au nom du Président du Conseil Général qui m'a chargé de l'excuser et de le représenter.

À entendre les allocutions précédentes, cette réalisation que nous inaugurons est utilisée pleinement, elle se révèle utile et efficace, j'ai même cru comprendre qu'on se la disputait un peu... eh bien... tant mieux, je pressentais cet engouement et nous sommes nombreux aujourd'hui à être satisfaits d'un tel constat d'enthousiasme.

Je commencerai par, humblement, féliciter les maîtres d'ouvrages, l'architecte et les artisans pour cette réussite en termes de fonctionnalité et d'intégration ; voilà du travail bien pensé et bien exécuté, cela mérite d'être souligné.

Je voudrais, tout aussi respectueusement tirer publiquement un coup de chapeau à Madame Combret et à Jean Corbanèse qui ont porté cette réalisation sur les fonds baptismaux avec la toute jeune commission n°6 ; l'accouchement n'a pas été facile mais aujourd'hui le bébé se porte très bien, soyez remercié publiquement de votre insistance pour vaincre les hésitations.

Il faut reconnaître d'ailleurs que votre enthousiasme a été partagé par les « institutions » car cette réalisation a reçu un important soutien financier qu'il s'agisse du Conseil Général pour 192 000 euros, de la Région (200 000 euros) grâce au travail des délégués au Pays (et à l'efficacité d'Isabelle Passicos qui a obtenu l'inscription au contrat du Pays) et grâce enfin à l'Etat par deux dotations successives. Notre communauté n'a eu à mettre la main à la poche que pour la partie restante soit environ 200 000 euros (28%), ce qui n'est pas une charge lourde compte tenu de sa très bonne santé financière.

Quand on s'y met tous, on obtient des résultats et cette coopération exemplaire au profit de la vie associative et des habitants mérite d'être soulignée. J'en profite au passage pour souligner, alors que le débat pour refonder la démocratie locale a été lancée par la nouvelle majorité sénatoriale, que la participation de la région et du département a été possible car elles possédaient encore la liberté d'intervenir financièrement sur tous les sujets qu'elles jugeaient utiles : c'est ce qu'on appelle « la clause de compétence générale » dont on voit aujourd'hui l'utilité concrète.

C'est ainsi, pour ma part, que je conçois l'intercommunalité qui crée du lien social dans un vrai climat de coopération autour de projets communs ; cette réalisation, Monsieur le Président, contribue sans conteste à donner une identité à notre Communauté et à notre Canton.

C'est bien sûr, la volonté de la majorité du Conseil Général d'agir concrètement pour aider financièrement les intercommunalités à se doter d'outils performants au profit de la vie associative, en favorisant également les coopérations autour des établissements scolaires existants dont les salles de sport sont mises à disposition de tous en dehors du temps scolaire.

Sachez également qu'une vingtaine d'associations du Canton ont également bénéficié en 2011/2012 de plus de 220 000 euros d'aides diverses mais aussi d'aides techniques et matérielles, y compris pour favoriser l'emploi sportif et culturel. (j'espère que vous en bénéficierez bientôt pour l'embauche pertinente de Jean Noël Serru). Je me permets de vous signaler à cette occasion la ressource que représente le Pôle Jeunesse Territorial du Sud-Gironde basé à Langon qui met à disposition ses conseillers en développement (Stephane Michel et Jean Eric Filleau).

Vous le voyez, ce soutien du département est essentiel et j'oserai me tourner vers le représentant de l'Etat et la Député pour leur dire combien nous souhaitons que le Département conserve toute sa place. Or, si rien n'est fait rapidement pour une réforme de la fiscalité locale, les Départements ne pourront plus assumer financièrement la charge des transferts notamment dans le domaine social. La Gironde ne fait pas exception, nous ne pourrons plus remplir notre rôle essentiel et « péréquateur » envers les territoires et les associations, rôle particulièrement important dans la ruralité.

Ajoutons enfin que ce bâtiment n'est pas ... « une salle posée là par hasard » mais un élément d'un projet pour le canton... située près du collège et en partenariat avec lui, au centre de la partie la plus peuplée, cette réalisation ouvre la porte à tout une cohérence d'aménagement notamment avec la décision d'achat du terrain près du collège, avec la réflexion sur la traversée sécurisée de la voie ferrée et la RD1113... pourquoi pas accompagnée par une circulation douce en lien avec la voie verte sur les bords de Garonne qui est en chantier avec l'aide du Département..

Pour tous ces projets, vos projets, qui façonnent un avenir différent pour notre Communauté et ce Canton, le Conseil Général est disponible... le Conseiller Général aussi. Et là, c'est pas du bla-bla c'est améliorer la vie concrètement ! maintenant ! Je rappellerai d'ailleurs que ces projets, loin de centraliser en un lieu unique, proposent également d'irriguer tout le territoire, en témoigne les aides importantes que le Conseil Général a décidé d'apporter à la prochaine réalisation du centre de loisirs de Verdélais et au projet de mise en réseau des bibliothèques médiathèques du canton qui se fera sentir dans tous les villages sans exception. C'est avec bonheur et passion, croyez moi, que je vois le Canton de Saint Macaire bâtir un avenir commun en plaçant la jeunesse et la culture au cœur de son activité.

Merci Monsieur le Président et Monsieur le Vice-Président de votre invitation, merci à tous les artisans de cette réalisation, de cette coopération exemplaire et enfin un grand et humble merci à toutes les associations sportives et culturelles et à leurs bénévoles qui animent cette journée. Bonne journée à tous !